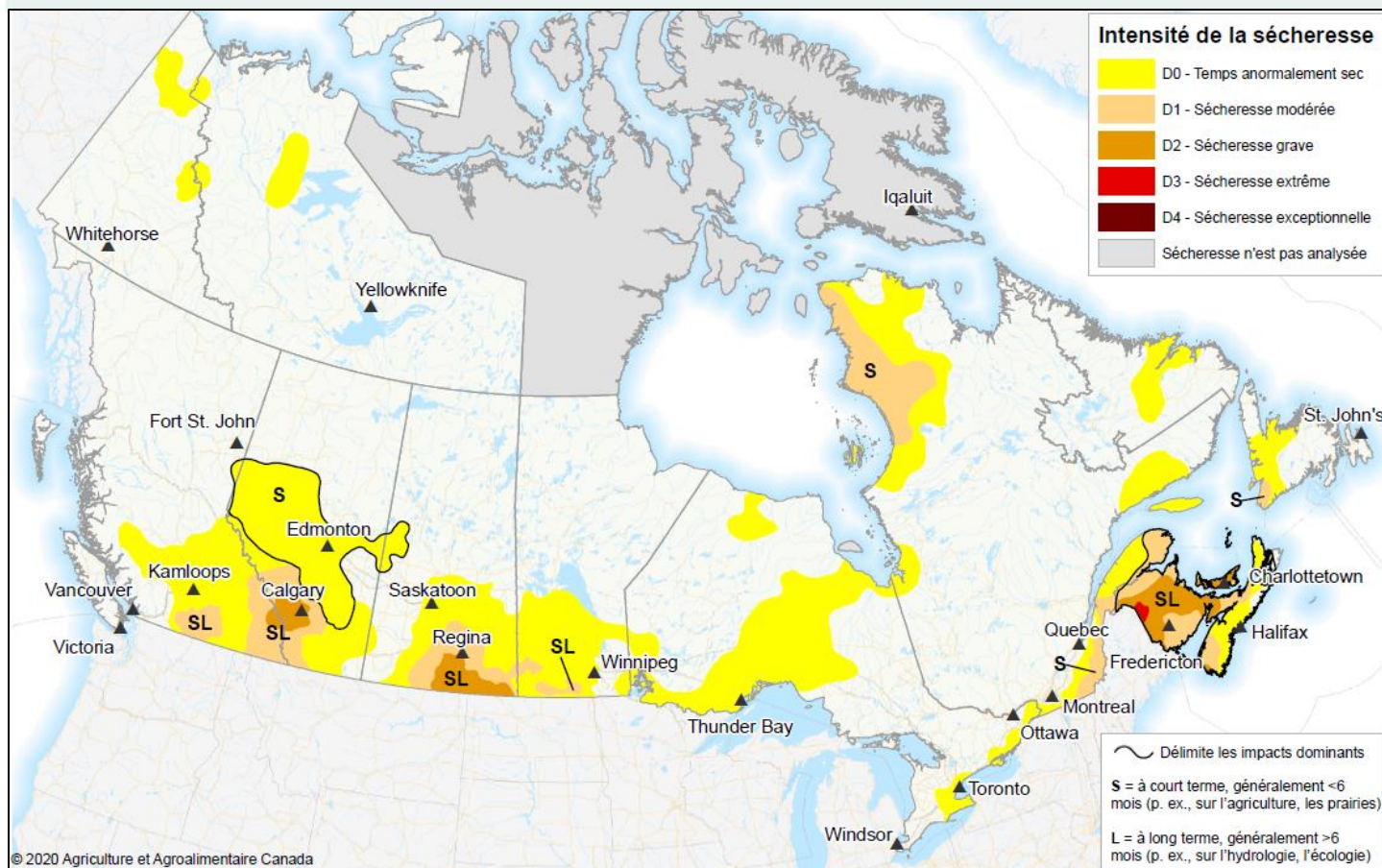


Outil de surveillance des sécheresses au Canada

Conditions en date du 30 septembre 2020



En septembre, les conditions sèches ont perduré dans l'Ouest du Canada, tandis que la sécheresse dans l'Est du Canada s'est un peu améliorée en raison de la tempête post-tropicale Teddy, qui a apporté l'humidité dont la région avait grand besoin. Dans certaines parties des Prairies, les précipitations inférieures à la normale ont permis aux agriculteurs d'avancer leurs récoltes. En raison des températures supérieures à la normale et du peu d'humidité, les conditions sèches du Sud de la Colombie-Britannique se sont étendues aux contreforts de l'Alberta. Dans le Centre et l'Est du Canada, l'humidité a augmenté, mais le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard sont toujours aux prises avec un déficit hydrique important attribuable au manque de précipitations au cours des derniers mois. La situation dans le Nord du Canada a peu changé, même si le temps anormalement sec (D0) s'est légèrement amélioré en raison de l'augmentation de l'humidité dans l'ensemble de la région. Plus de



vingt-trois pour cent du pays était touché par la sécheresse ou un temps anormalement sec (D0), y compris près de soixante pour cent des terres agricoles.

Région du Pacifique (Colombie-Britannique)

En septembre, le temps anormalement sec (D0) et la sécheresse modérée (D1) se sont étendus à presque toute la Colombie-Britannique. Dans le Sud de la Colombie-Britannique, le temps anormalement sec (D0) a persisté en raison du manque général de précipitations et s'est étendu du lac Chilko vers la frontière entre le Canada et les États-Unis et vers le nord, en direction de McBride. Selon les données satellitaires sur l'humidité du sol, certaines régions de la vallée de l'Okanagan étaient particulièrement sèches, élargissant l'enclave de sécheresse modérée (D1), en particulier près de Penticton et de Kelowna; cette région n'a reçu que quarante pour cent des précipitations normales au cours des trois derniers mois. Dans le Sud-Ouest de la Colombie-Britannique, entre Golden et Creston, les conditions se sont aussi détériorées, entraînant l'expansion des conditions de sécheresse modérée (D1). Cette expansion du temps anormalement sec (D0) et de la sécheresse modérée (D1) a été causée par les précipitations modérément faibles, entre le 10^e et le 20^e percentile, au cours des 90 derniers jours. Les conditions de sécheresse s'observent également dans l'indice de précipitations et d'évapotranspiration normalisé (*Standardised Precipitation Evapotranspiration Index* ou SPEI) depuis les deux ou trois derniers mois. Les zones côtières et l'île de Vancouver n'ont pas été incluses dans les catégories de sécheresse, étant donné que la région a reçu plus de 50 millilitres de précipitations au cours des 30 derniers jours. On n'observe toujours pas de sécheresse ni de temps anormalement sec dans le Nord de la Colombie-Britannique. Environ vingt et un pour cent de la province a été classée dans les catégories de temps anormalement sec (D0), de sécheresse modérée (D1) ou de sécheresse grave (D2), une augmentation de sept pour cent, comparativement au mois dernier. Cela touche quarante-sept pour cent des terres agricoles.

Région des Prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba)

Dans l'ensemble, les précipitations en septembre ont été très variées dans la région des Prairies : les zones du Nord ont connu les précipitations les plus importantes (plus de 150 mm), alors que certaines parties de la zone agricole ont reçu moins de 5 mm. En raison de ces conditions sèches, les producteurs ont pu poursuivre leurs activités de récolte. Cependant, cela a fait en sorte que la sécheresse dans le Sud de l'Alberta et en Saskatchewan a persisté ou s'est même aggravée. Les conditions dans la zone entre le Sud des contreforts de l'Alberta et le pas du Nid-de-Corbeau se sont détériorées à nouveau, les précipitations se situant entre le 10^e et le 2^e percentile depuis les deux derniers mois. Cela a entraîné l'expansion des conditions de

sécheresse modérée (D1) ainsi que l'apparition de conditions de sécheresse grave (D2). Le Centre de l'Alberta a également reçu très peu de précipitations en septembre. Cependant, les précipitations au début de la saison de croissance ont aidé à atténuer les préoccupations liées à l'humidité du sol. Grâce à l'humidité préexistante, seul le temps anormalement sec (D0) s'est étendu dans la région, de Grande Prairie vers le lac Cold. En Saskatchewan, grâce aux conditions de récolte favorables, quatre-vingt-neuf pour cent des cultures avaient été récoltées au 28 septembre, ce qui est nettement supérieur à la moyenne quinquennale de soixante-sept pour cent. La partie Sud-Ouest de la province a reçu jusqu'à 50 millimètres de précipitations en septembre, ce qui a aidé à atténuer la sécheresse signalée au mois d'août. Malgré tout, la zone au Sud de Regina a reçu moins de 5 mm de précipitations en septembre, et seulement 10 millimètres en août. Les valeurs percentiles ont été déclarées extrêmement faibles ou exceptionnellement faibles dans cette zone, et une enclave de sécheresse grave (D2) s'est créée. Un faible taux d'humidité dans la zone racinaire des sols a aussi été déclaré dans la plus grande partie du Sud-Est de la Saskatchewan, en raison du peu d'humidité pendant toute la saison de croissance. Malgré les précipitations suffisantes en juillet, les conditions de sécheresse modérée (D1) se sont étendues dans cette région. Les conditions dans le Sud du Manitoba sont demeurées relativement stables, les précipitations affichées étant restées près de la normale; cela exclut quelques enclaves autour de Winkler et à l'Ouest de Brandon, qui ont reçu entre quarante et soixante pour cent des précipitations normales au cours des deux derniers mois. Le temps anormalement sec (D0) a persisté près de Dauphin, selon les données satellitaires sur l'humidité du sol. Près de trente pour cent de la région des Prairies a été classée dans les catégories de temps anormalement sec (D0), de sécheresse modérée (D1) ou de sécheresse grave (D2); cela comprend plus de soixante et onze pour cent des terres agricoles de la région.

Région du Centre (Ontario et Québec)

Mis à part quelques exceptions, les précipitations ont augmenté au cours des 30 derniers jours dans la région du Centre. Le Nord-Ouest de l'Ontario a reçu plus de 150 millimètres de précipitations et, en conséquence, la classification de temps anormalement sec (D0) dans cette zone a été revue à la baisse. La zone du lac des Bois vers Thunder Bay et Nipigon n'est plus considérée comme modérément sèche (D1). Cependant, des conditions de temps anormalement sec (D0) persistent de Thunder Bay en direction nord vers Fort Albany, étant donné que l'écoulement fluvial ne dépasse pas le 5^e percentile et qu'on enregistre des déficits d'humidité des sols. Même s'il y a eu peu de précipitations au cours des 30 derniers jours dans le Sud de l'Ontario et au Québec, les importantes précipitations reçues en juillet et en août atténuent les préoccupations relatives à la sécheresse; d'ailleurs, des conditions près de la normale sont observées dans le SPEI depuis les trois derniers mois. En conséquence, les

conditions de temps anormalement sec (D0) ont été réduites, dans certaines zones, et toutes les enclaves de sécheresse modérée (D1), de London à Cornwall, en Ontario, ont disparu. Malgré tout, dans tout le Sud du Québec, les valeurs de l'écoulement fluvial sont toujours dans le plus bas percentile, et les conditions de sécheresse modérée (D1) persistent. Selon les données satellitaires sur l'humidité du sol et les précipitations, les conditions de sécheresse se sont légèrement détériorées dans le Nord du Québec, et les enclaves de temps anormalement sec (D0) et de sécheresse modérée (D1) se sont étendues. Même si les conditions de sécheresse persistent dans la péninsule gaspésienne, la zone touchée par des conditions de sécheresse modérée (D1) a été réduite, puisque les données du percentile s'approchaient de la normale au cours des 90 derniers jours. Compte tenu de la réduction considérable des conditions de sécheresse, vingt-six pour cent de la région du Centre est touché soit par un temps anormalement sec (D0) ou une sécheresse modérée (D1), soit une amélioration de neuf pour cent en comparaison du mois dernier; cela comprend vingt-neuf pour cent des terres agricoles.

Région de l'Atlantique (Nouveau Brunswick, Nouvelle Écosse, Île du Prince Édouard et Terre Neuve et Labrador)

Les déficits d'humidité importants du mois d'août se sont améliorés légèrement dans la région de l'Atlantique, mais la majeure partie des conditions de sécheresse persiste, en particulier dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Approximativement dix-neuf pour cent de la région de l'Atlantique est classé dans une catégorie de sécheresse; cela comprend soixante et onze pour cent des terres agricoles. Des conditions de sécheresse grave (D2) persistent dans la majeure partie du Nouveau-Brunswick, avec des précipitations inférieures à la normale de cinquante pour cent au cours des deux derniers mois et inférieures de vingt-cinq à cinquante pour cent à la normale au cours des trois derniers mois. Même si la région de Bouctouche et Moncton a reçu des précipitations récemment, les conditions de sécheresse grave (D2) persistent en raison de la sécheresse à court et à long terme, depuis les six à neuf derniers mois en particulier. De plus, une enclave de sécheresse extrême (D3) s'est développée ce mois-ci près de Grand Falls, au Nouveau-Brunswick, en raison des très faibles précipitations qui sont tombées de 25 mm à moins de 5 mm dans certaines régions. Les indicateurs de l'humidité du sol et d'autres indicateurs de sécheresse comme le SPEI montrent aussi que cette enclave au Nouveau-Brunswick est toujours aux prises avec des déficits importants de précipitations. Des conditions de sécheresse modérée (D1) continuent de sévir dans le Nord du Nouveau-Brunswick également. Dans l'ensemble de Terre-Neuve-et-Labrador, les plus faibles précipitations ce mois-ci ont été enregistrées de Cape Ray vers Twillingate. Cette zone a reçu seulement 50 millimètres de précipitations, ce qui est inférieur de soixante-quinze pour cent à la normale; cela a mené à l'expansion du temps anormalement sec

(D0). La tempête post-tropicale Teddy a touché la région de l'Atlantique vers la fin du mois, mais la majorité des précipitations provenant de l'ouragan ont touché la Nouvelle-Écosse. En conséquence de ces précipitations, les conditions de sécheresse se sont améliorées, avec des réductions des classifications de sécheresse modérée (D1) et de sécheresse grave (D2), en particulier dans le Sud de la Nouvelle-Écosse.

Région du Nord (Yukon et Territoires du Nord Ouest)

En septembre, les précipitations dans la région du Nord étaient sensiblement dans la moyenne; de nombreuses zones ont reçu plus de 50 millimètres de précipitations. Il n'y a pas eu de conditions de sécheresse déclarée dans cette région, ce mois-ci, et la petite zone touchée par le temps anormalement sec (D0) s'est réduite davantage. Seules quelques enclaves de temps anormalement sec (D0) demeurent, dont une près d'Old Crow, au Yukon, où il est tombé environ 8 millimètres de précipitations; c'est bien en deçà de la moyenne de 29 millimètres et cela représente seulement trente pour cent des précipitations normales. De plus, de petites enclaves de temps anormalement sec (D0) persistent près de la frontière entre le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest et à l'Est de Fort Good Hope, de Tulita au lac Colville. Seules cinq zones de la région du Nord ont été classées dans des catégories de temps anormalement sec (D0).

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, (2020)

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous au www.agr.gc.ca ou composez sans frais le 1-855-773-0241.